



Conseil économique et social

Distr. générale
27 juillet 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 7 d) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : programme
à long terme d'aide à Haïti**

Rapport du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

Rectificatif

Paragraphe 28

Remplacer le texte existant par celui-ci :

S'il est vrai que l'évaluation des besoins après la catastrophe, qui a été présentée à la conférence organisée à New York, témoignait de l'aptitude du système des Nations Unies à réagir promptement et de manière coordonnée, le Groupe a également constaté qu'il existait une collaboration étroite entre les organisations internationales dans le cadre du « système d'approche intersectorielle », chaque secteur étant dirigé par une entité du système des Nations Unies ou, dans le cas du secteur des abris d'urgence et des articles non alimentaires, par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et dans celui du secteur de la coordination et de la gestion des camps par l'Organisation internationale pour les migrations. **Le Groupe a toutefois fait observer qu'il fallait améliorer la concertation et la collaboration entre les différents secteurs.**

